**TEXTES REGLEMENTAIRES (secteur pétrolier)**

**Dahir et décret de base :**

-Dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures.

Bulletin officiel n° 3151 du 21 mars 1973.

-Dahir n° 1-95-141 du 6 rabii I 1416 (4 août 1995) portant promulgation de la loi n° 4-95 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures

Bulletin officiel n° 4323 du 6 septembre 1995.

- Dahir n° 1-16-23 du 22 joumada I 1437 (2 mars 2016) portant promulgation de la loi n° 67-15 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures

Bulletin officiel n° 6454 du 7 avril 2016.

-Décret n° 2-72-513 du 3 rebia I 1393 (7 avril 1973) pris pour l'application du dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures

Bulletin officiel n° 3155 du 18 avril 1973

-Décret n° 2-95-699 du 4 moharrem 1417 (22 mai 1996) modifiant et complétant le décret n° 2-72-513 du 3 rabii I 1393 (7 avril 1973) pris pour l'application du dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures

Bulletin officiel n° 4384 du 6 juin 1996

- Décret n° 2-11-355 du 7 chaoual 1432 (06 septembre 2011) modifiant et complétant le décret n° 2-72-513 du 3 rabii I 1393 (7 avril 1973) pris pour l'application du dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures

Bulletin officiel n° 5984 du 6 octobre2011.

**Réseau de Distribution des Produits Pétroliers :**

-Arrêté du ministre du commerce, de l'artisanat, de l'industrie, des mines et de la marine marchande n° 345-68 du 11 juin 1968 relatif aux déplacements de stations-service ou stations de remplissage

Bulletin officiel n° 2907 du 17 juillet 1968

-Arrêté du Ministre de l’Energie et des Mines n° 1282-06 du 4 joumada II 1427 (30 juin 2006) relatif au réseau de distribution au détail des repreneurs en raffinerie d'hydrocarbures raffinés autres que les gaz de pétrole liquéfiés

Bulletin officiel n° 5448 du 17 août 2006

**Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) :**

-Arrêté conjoint du ministre de l'énergie et des mines, du ministre des travaux public, de la formation professionnelles et de la formation des cadres et du ministre des transports N°1263-91 du 9 choual 1473 (1er avril 1993) approuvant le règlement général relatif aux normes de sécurité applicables aux centres emplisseurs, aux dépôts en vrac ou de bouteilles et aux stockages fixes à usage industriel ou domestique de gaz de pétrole liquéfiés ainsi qu'au conditionnement, la manutention, le transport et l'utilisation de ces produits

Bulletin officiel n° n°4201 du 05 mai 1993

-Arrêté du ministre du commerce, de l'industrie, des mines et de la marine marchande n° 773-73 du 19 joumada II 1393 (20 juillet 1973) définissant l'importance du parc de bouteilles des repreneurs en centres emplisseurs

Bulletin officiel n° 3183 du 31 octobre 1973

**Stocks de sécurité**

Loi n° 009-71 du 12 octobre 1971, relative aux stocks de sécurité. (Bulletin officiel n°3087 du 29/12/1971). Les textes modificatifs sont comme suit :

* + Dahir portant loi n° 1-75-368 du 4 septembre 1975 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971, relative aux stocks de sécurité. (Bulletin officiel n° 3280 du 10/09/1975)
  + Dahir portant loi n°1-76-294 du 16 février 1977 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971, relative aux stocks de sécurité. (Bulletin officiel n° 3359 du 16/03/1977)
  + Dahir n° 1-82-209 du 5 octobre 1984 portant promulgation de la loi n° 36-79 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971, relative aux stocks de sécurité. (Bulletin officiel n° 3766 du 02/01/1985)
* Décret n°2-72-622 du 12 février 1973 portant délégation de pouvoirs au ministre chargé des mines en ce qui concerne les stocks de sécurité relatifs aux produits énergétiques (Bulletin officiel n° 3147 du 21/02/1973)
* Arrêté du ministre du commerce, de l’industrie, des mines et de la marine marchande n° 393-76 du 17 février 1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers. (Bulletin officiel n° 3361 du 30/03/1977). Cet arrêté a été modifié en 1981 et en 2008.

* Arrêté du ministre de l’énergie et des mines n° 485-81 du 25 mai 1981 modifiant l’arrêté du ministre du commerce, de l’industrie, des mines et de la marine marchande n° 393-76 du 17 février 1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers. (Bulletin officiel n° 3588 du 05/08/1981).
* Arrêté de la Ministre de l’Energie, des Mines et de l’Environnement n° 1474-08 du 8 août 2008) modifiant et complétant l’arrêté n° 393-76 du 17 février 1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers. (Bulletin officiel n° 5696 du 01/01/2009)
* Arrêté du ministre de l’énergie et des mines n° 484-81 du 25 mai 1981 relatif aux conditions d’utilisation de la marge spéciale pour le financement des stocks de sécurité en combustibles liquides et gazeux. (Bulletin officiel n° 3588 du 05/08/1981)

**Caractéristiques des produits pétroliers :**

**GPL**

* Arrêté du ministre du commerce, de l’industrie, des mines, de l’artisanat et de la marine marchande n° 053-62 du 02/01/1962 relatif aux caractéristiques des gaz de pétrole liquéfiés. (Bulletin officiel n° 2571 du 02/02/1962)
* Arrêté de la ministre de l’énergie, des mines, de l’eau et de l’environnement n° 699-09 du 12 février 2009 modifiant et complétant l’arrêté du ministre du commerce, de l’industrie, des mines, de l’artisanat et de la marine marchande n° 053-62 du 02/01/1962 relatif aux caractéristiques des gaz de pétrole liquéfiés. (Bulletin officiel n° 5736 du 21 mai 2009)

**PPL**

* Arrêté du ministre de l’énergie et des mines n°1546-07 du 3 août 2007 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers (Bulletin officiel n° 5566 du 04/10/2007).
* Arrêté de la ministre de l’énergie, des mines, de l’eau et de l’environnement n°2181-08 du 12 décembre 2008 modifiant et complétant l’arrêté du ministre de l’énergie et des mines n°1546-07 du 3 août 2007 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers (Bulletin officiel n° 5696 du 01/01/2009.
* Arrêté de la ministre de l’énergie, des mines, de l’eau et de l’environnement n°617-10 du 16 février 2010 modifiant et complétant l’arrêté du ministre de l’énergie et des mines n°1546-07 du 3 août 2007 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers. (Bulletin officiel n° 5826-15 du 01/04/2010)
* Arrêté de la ministre de l’énergie, des mines, de l’eau et de l’environnement n°143-13 du 7 janvier 2013 modifiant et complétant l’arrêté du ministre de l’énergie et des mines n°1546-07 du 3 août 2007 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers. (Bulletin officiel n° 6124 du 07/02/2013)
* Arrêté de la ministre de l’énergie, des mines, de l’eau et de l’environnement n°3774-15 du 11 décembre 2015 modifiant et complétant l’arrêté du ministre de l’énergie et des mines n° 1546-07 du 3 août 2007 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers. (Bulletin officiel n° 6418 du 03/12/2015)

**Prix des produits pétroliers :**

* Arrêté du ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des affaires générales et de la gouvernance n° 1899-15 du 1er juin 2015 fixant la liste des biens, produits et services dont les prix sont réglementés. (Bulletin officiel n° 6374 du 02/07/2015)
* Arrêté du ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des affaires générales et de la gouvernance n° 1242-16 du 25 avril 2016 relatif à la fixation des prix de reprise et de vente du gaz butane. (Bulletin officiel n° 6462 du 05/05/2016)